

Le mot du maire



Chères citoyennes, chers citoyens,

En ce début d'année 2015, je me joins à mon équipe pour vous présenter une revue des réalisations de l'année 2014 et un aperçu des projets de l'année à venir.

Le 13 janvier dernier, l'attribution des responsabilités politiques de chacun des membres du conseil municipal a

été revue. Un tableau montrant les tâches de chacun peut être consulté en page 4. Je vous invite à prendre connaissance des mots de chacun des conseillers qui vous feront connaître leurs nouvelles responsabilités en plus de faire une rétrospective de l'année 2014.

La dernière année en a été une de changement. En effet, à la fin de l'été dernier, notre directeur général Monsieur Jacques Brisebois, nous quittait pour prendre une retraite bien méritée. Notre processus de sélection nous a amenés à retenir la candidature de Monsieur Gilles Bélanger pour combler ce poste stratégique. Monsieur Bélanger est arrivé au début de l'automne, période intense s'il en est une, puisqu'il faut consolider l'année qui se termine et amorcer la planification budgétaire de l'année qui vient. Je peux vous dire qu'il s'est intégré rapidement et je suis confiant qu'il sera un chef d'équipe rassembleur et apprécié.

Il me fait plaisir de vous présenter un résumé du budget 2015 adopté le 16 décembre dernier. Le conseil municipal a réussi à respecter sa vision première, soit le maintien des services de qualité dans le respect de la capacité de payer des contribuables.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

Avant d'aborder la partie plus chiffrée du budget, nous avons identifié les principaux facteurs qui influenceront les revenus et les dépenses de la Municipalité pour l'année 2015.

Au niveau des revenus :

- 1- Dépôt du nouveau rôle triennal 2015-2016-2017. On note une diminution globale des valeurs de 0.94%.
- 2- Ajout de nouvelles valeurs reliées aux permis de constructions et rénovations.
- 3- Hausse de montants de compensations et redevances (ex. Matières résiduelles et carrières-sablières)

Au niveau des dépenses :

- 1- Augmentation de la facture de la Sûreté du Québec, en lien avec la hausse de la population.
- 2- Augmentation de la masse salariale selon la convention collective.
- 3- Augmentation du coût des achats taxables à cause des nouvelles mesures annoncées par Québec (Diminution du remboursement de la TVQ).

Après avoir identifié les principaux facteurs d'influence sur l'élaboration du budget, la première préoccupation du conseil a été de maintenir des services de qualité dans l'ensemble des départements, tout en respectant la capacité de payer des contribuables.

À cet égard le budget qui vous est présenté rencontre en tous points cet objectif de départ.

La municipalité prévoit terminer l'année financière 2014 avec un surplus. Celui-ci a été généré principalement par des revenus supplémentaires et par une gestion minutieuse des dépenses.

Comme par les années passées, le conseil municipal affectera des sommes importantes provenant du surplus à l'exercice financier 2015 pour la réalisation de projets spéciaux, l'acquisition d'immobilisations diverses et l'augmentation du fonds de roulement.

Regardons maintenant le budget 2015 en chiffres.

Rappel du pacte fiscal 2014

Fin des compensations tenant lieu de remboursement de la TVQ

- Perte de 256 000\$ de revenus dans le budget 2014.
- Principale cause de l'augmentation du taux de la foncière générale en 2014.

Ajout du remboursement de 62.8% TVQ sur tous les achats

- Un bien ou service au prix de 100\$ engendrait une dépense de 109.98\$ en 2013. La dépense a été de 103.71\$ en 2014.
- Baisse des coûts d'environ 125 000\$ pour le budget 2014.
- Investissements (PTI) moins coûteux.

Pacte fiscal 2015

2015 : Coupures de 300 millions en transferts

- Baisse du remboursement de la TVQ :
- Un bien ou service au prix de 100\$ engendrait une dépense de 103.71\$ après récupération de 62.8% de la TVQ en 2014.
- La dépense sera de 104.99\$ après récupération de 50% de la TVQ en 2015. Donc tous les biens ou services taxables seront au minimum 1.23% plus cher.
- Cette augmentation représente une hausse d'environ 25 000\$ au budget 2015.

Coupure dans divers compensations et programmes :

• Perte de 1000\$ de la bonification pour la compensation du CPE. Utilisation des surplus :

Surplus libre généré en 2013 : 260 735\$Surplus au budget 2014 : 157 303\$

• PTI 2014-2015-2016: 25 000\$

• Augmentation du fonds de roulement de 100 000\$

Surplus au budget 2015 : 90 038\$PTI 2015-2016-2017 : 100 400\$

MUNICIPALITE MINTFAUSTIN-LACCARRÉ
Budget 2015

	Budget 2014	Budget 2015	Variation (\$)
Revenus	6 362 302 \$	6 544 064 \$	181 762 \$
Dépenses	5 790 020 \$	5 856 785 \$	66 765 \$
Remboursement de la dette et du fonds de roulement	586 585 \$	600 414 \$	13 829 \$
Transfert aux fonds et réserves	143 000 \$	176 903 \$	33 903 \$
Affectations de surplus	(157 303) \$	(90 038) \$	(67 265) \$
Excédent (déficit)	0 \$	0 \$	

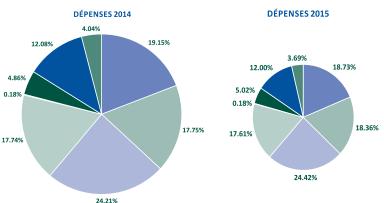


Budget 2015 Dépenses

	Budget 2014	Budget 2015	Variation (\$)
Administration générale	1 108 699 \$	1 097 238 \$	(11 461 \$)
Sécurité publique ¹	1 027 601 \$	1 075 173 \$	47 572 \$
Transport	1 401 979 \$	1 430 066 \$	28 087 \$
Hygiène du milieu	1 026 889 \$	1 031 117 \$	4 228 \$
Santé et bien-être	10 346 \$	10 553 \$	207 \$
Urbanisme et développement ²	281 186 \$	293 965 \$	12 779 \$
Loisirs & Culture	699 411 \$	702 761 \$	3 350 \$
Frais de financement	233 909 \$	215 912 \$	(17 997 \$)
TOTAL	5 790 020	5 856 785 \$	66 765 \$

¹⁻ Augmentation de la facture de la SQ de 45 869\$.

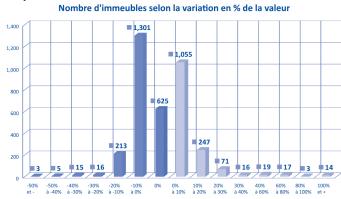
Répartition des Dépenses



■ Administration générale ■ Transport routier ■ Santé et bien-être ■ Loisirs et Culture ■ Frais de financement

■ Sécurité publique ■ Hygiène du milieu & environnement ■ Aménagement, urbanisme et développement

Dépôt du rôle 2015-2016-2017



2981 immeubles sur 3620 (82.3%) se situent dans une variation de \pm 10% 460 immeubles sur 3620 (12.7%) se situent dans une variation de \pm 10 à 20%

²⁻ Ajout du programme de subvention à la rénovation dans le secteur du PPU (27 000\$) et fin du contrat du chargé de projet en développement (économie de 18 634\$).

Taux 2015 – à l'ensemble			
Taxes à l'évaluation	Taux 2014 (¢/100\$)	Taux 2015 (¢/100\$)	Variation (¢/100\$)
Foncière, Dette et SQ	59.25 ¢	59.25 ¢	0 ¢
Taxes à l'unité	Taux 2014 (\$/unité)	Taux 2015 (\$/unité)	Variation (\$/unité)
Sûreté du Québec	191.57 \$	202.00 \$	10.43 \$
Matières résiduelles	140.00 \$	140.00 \$	- \$
TOTAL	331.57 \$	342.00 \$	10.43 \$
Taxe commerciale & industrielle	Taux 2014 (¢/100\$)	Taux 2015 (¢/100\$)	Variation (¢/100\$)
	95.00 ¢	94.50 ¢	(0.50) ¢

Taux 2015 – aqueduc et égouts			
Taxes à l'évaluation	Taux 2014 (¢/100\$)	Taux 2015 (¢/100\$)	Variation (¢/100\$)
Dette - Aqueduc	5.65 ¢	5.65 ¢	- ¢
Dette - Égouts	1.75 ¢	1.71 ¢	(0.04) ¢
TOTAL	7.40 ¢	7.36 ¢	(0.04) ¢
Taxes à l'unité	Taux 2014 (\$/unité)	Taux 2015 (\$/unité)	Variation (\$/unité)
Taxes à l'unité Dette – Égouts		= 0 . 0	
	(\$/unité)	(\$/unité)	(\$/unité)
Dette – Égouts	(\$/unité) 64.73 \$	(\$/unité) 61.25 \$	(\$/unité) (3.48) \$

Autres changements

Paiement des taxes : Le privilège de payer en plusieurs versements ne sera plus perdu. Les paiements en retard se verront affectés d'une pénalité de 0.5%/mois (maximum de 5%/année).

Programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017					
D : (Années		TOTAL	
Projets	2015	2016	2017	(2015 à 2017)	
	Administration	1			
Drapeaux	6 150 \$			6 150 \$	
	Travaux public	S			
Amélioration du réseau routier	500 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	1 300 000 \$	
Pont chemin Nantel Sud	20 000 \$			20 000 \$	
Camion 10 roues Travaux publics			250 000 \$	250 000 \$	
Tracteur à trottoir (John Deere)	85 000 \$			85 000 \$	
Rouleau à asphalte			20 000 \$	20 000 \$	
Tête de souffleuse	82 000 \$			82 000 \$	
6 roues et équipement	200 000 \$			200 000 \$	
Camion cube			35 000 \$	35 000 \$	
Camionnette	30 000 \$			30 000 \$	
Camionnette		60 000 \$		60 000 \$	
Rétrocaveuse	175 000 \$			175 000 \$	
Garage et agrandissement hôtel de ville		3 000 000 \$		3 000 000 \$	
S	ports, loisirs (parcs) e	t culture			
Réaménagement terrain entrée St-Faustin	20 000 \$	20 000 \$	5 000 \$	45 000 \$	
Parc intersection rues Principale et de la Gare	20 000 \$			20 000 \$	
Belvédère Lac-Carré	80 000 \$			80 000 \$	
Véhicule			25 000 \$	25 000 \$	
Hygiène du milieu					
Réservoir aqueduc	100 000 \$	900 000 \$		1 000 000 \$	
Remplacement Mazda Tribute			30 000 \$	30 000 \$	
Sécurité publique					
Pompe portative	14 250 \$			14 250 \$	
Véhicule de service (pick-up et équipement)		50 000 \$		50 000 \$	
Compresseur pour cascades		38 250 \$		38 250 \$	
Camion citerne		150 000 \$		150 000 \$	
TOTAL	1 132 400 \$	4 818 250 \$	765 000 \$	6 715 650 \$	

Pierre Poirier,

Administration
Sécurité publique
Municipalité régionale de comté

Greffe et communications Responsable RITL D'office sur tous les comités

Michel Bédard, conseiller district 1

Protection incendie

Sports et loisirs

Parcs, sentiers et espaces verts

Responsable comité consultatif sur les sports

Responsable du comité sur les parcs, sentiers et espaces verts (CPSEV)
Responsable du comité de sécurité publique

Paul Edmond Ouellet, Respondent

Travaux publics (voirie, signalisation, éclairage)
Responsable du comité des travaux publics (CTP)
Membre du comité aviseur en finances

Rapport financier mensuel

Alain Lauzon, conseiller district 3

conseiller district 2

Égout et aqueduc

et loisirs (CCSL)

Membre du comité des travaux publics (CTP)

Membre du comité aviseur en finances

Responsable du comité sur les sablières et carrières

André Brisson, conseiller district 4

Développement social, régional, lien citoyen, site internet, bulletin

Tourisme et promotion

Subventions

Programmes et projets de développement

Programmes et projets de développement Responsable du comité de planification du développement Membre du comité aviseur en finances Membre du comité de sécurité publique Membre du comité sur les sablières et carrières

Substitut à la RITL

Jean Simon Levert, conseiller district 5

Urbanisme, environnement

Responsable du comité consultatif d'urbanisme(CCU)

Responsable du comité consultatif en environnement (CCE)

Membre du comité de planification du développement

Membre du comité sur les parcs, sentiers et espaces verts (CPSEV)

Membre du comité sur les sablières et carrières

Membre du comité des travaux publics (CTP)

Lise Lalonde, conseiller district 6

Bâtiments et terrains municipaux Accès logis

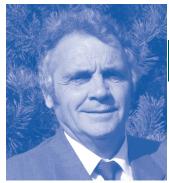
Office municipal d'habitation Responsable de la famille et des aînés

Culture et arts

Culture et arts Bibliothèque Responsable comité consultatif sur la culture (CCC)

Membre du comité sur les parcs, sentiers et espaces verts (CPSEV)

Membre du comité de sécurité publique



Michel Bédard Conseiller du district numéro 1

BILAN DES TRAVAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT 2014

Nous pouvons dire que l'année 2014 a été relativement tranquille suite aux travaux majeurs de 2013 qui touchaient la rue Principale dans le secteur Lac-Carré. Tout de même, comme j'avais mentionné en début d'année, nous avons procédé au remplacement d'environ 200 mètres de conduite d'aqueduc sur la rue du Paysan. Dans ce cas précis, nous avons expérimenté la réalisation des travaux en régie, c'est-à-dire en agissant comme entrepreneur. Le travail de planification et d'organisation a été réalisé par notre directeur des travaux publics et notre contremaître et la réalisation des travaux a permis aux employés cols bleus de démontrer des habiletés différentes. Forts de cette expérience, nous analyserons les avantages et inconvénients de ce mode de réalisation et nous verrons si d'autres travaux du genre pourraient être réalisés sur ce modèle dans les années à venir tout en gardant en tête l'un des principaux objectifs lors de la planification des projets, le contrôle de nos coûts.

Nous avons également cette année pris en charge la station de pompage d'égout sanitaire dans le secteur du village Mt-Blanc suite à la conclusion d'une entente pour la cession de ces infrastructures.

LA PROTECTION INCENDIE

Le Service de sécurité incendie a répondu à 65 appels en 2014 dont 10 concernant de l'entraide sur les territoires voisins. En juin, une intervention pour le combat de l'incendie majeur au commerce Pièces d'autos usagées St-Faustin Enr a mobilisé les services de cinq municipalités environnantes. Le travail exceptionnel des pompiers et une très bonne collaboration entre les services ont mené cette intervention sans problème majeur.

Je tiens à vous rappeler qu'entre le 15 mars et le 30 novembre, un permis (gratuit) est requis pour faire un feu extérieur. Plusieurs règles de sécurité doivent être respectées afin d'agir en toute sécurité. Le conseil municipal a adopté un nouveau règlement relatif aux feux extérieurs au printemps dernier (numéro 221-2014) et je vous invite à le consulter sur le site internet municipal www.municipalite.stfaustin.qc.ca.

Enfin, le Service de sécurité incendie va poursuivre les visites préventives résidentielles dans le secteur villageois Saint-Faustin au cours de l'année 2015.

Finalement, comme vous l'avez sans doute lu dans les journaux locaux, des démarches ont été amorcées à l'automne dernier par le conseil des maires de la M.R.C. des Laurentides pour une réorganisation territoriale de la protection incendie. Les conseils municipaux devraient se prononcer autour du mois d'avril prochain sur l'option d'une régie intermunicipale et si les municipalités s'entendent, les régies devraient voir le jour en début d'année 2016.

LA CHAISE DES SPORTS ET DES LOISIRS

Au jeu de la chaise musicale qui a eu lieu récemment, j'ai remporté le siège des sports et loisirs! Pour la prochaine année, je siègerai donc avec plaisir au Comité consultatif sur le sport et les loisirs et m'assurerai que les activités qu'on proposera pour 2015 seront tout aussi divertissantes que celles des années antérieures.

Comme mon collègue Jean-Simon l'a dit, 2014 fut l'année de la continuité au service des sports et loisirs. Cependant, je m'aperçois qu'elle a été un point tournant pour les projets futurs. En effet, le plan d'action établi au cours de l'année 2014 se veut le chemin à suivre en matière de sport et de loisir pour les trois prochaines années. Dès 2015, des actions seront entreprises pour offrir une plus large gamme d'activités pour les adolescents. C'est déjà commencé depuis janvier puisque la Maison de jeunes offre des activités WIXX ainsi qu'un club d'hiver. Nous retrouvons également dans ce plan d'action des activités pour les adultes, l'aménagement des infrastructures de loisirs ainsi que l'animation des espaces publics. Je vous conseille de rester informés par le biais de l'Infaustin ou de nos publications en sports, loisirs et culture afin de ne rien manquer.

Vous verrez également apparaître lors de nos activités et évènements des affiches vous informant sur les bienfaits de saines habitudes de vie. La Municipalité a adhéré au Programme 0-5-30 (0 fumée de tabac – 5 fruits et légumes par jour – 30 minutes d'activité physique). Nous avons à cœur la santé des citoyens et cela se reflètera dans plusieurs sphères de nos activités. Embarquez dans le mouvement et prenez votre santé en main. Pourquoi ne pas commencer maintenant ? Inscrivez-vous au Défi 5/30 dès aujourd'hui : www.defisante.ca

Voici un autre exemple montrant que le conseil tient à votre santé. Nous nous sommes donné l'objectif d'avoir un défibrillateur dans chacun de nos endroits publics les plus fréquentés. Depuis deux ans déjà, on en a installé un à l'hôtel de ville et depuis décembre il y en a un à la salle Bellevue. Ceux de la Gare et du Chalet de la mairie seront installés sous peu. Nous sommes en attente d'une subvention pour ces deux derniers.

Bien sûr, nous continuerons, avec l'aide de notre super équipe de bénévoles ainsi que les clubs et organismes de la Municipalité, à vous offrir des sports et loisirs ainsi que des événements dignes de ce que vous méritez.

À vous d'en profiter!



Paul Edmond Ouellet Conseiller du district numéro 2

POURȘUITE DES INVESTISSEMENTS DANS L'AMELIORATION DE NOTRE RESEAU ROUTIER

Il me fait plaisir, en ce début d'année, de vous informer que le maintien des investissements dans l'amélioration de notre réseau routier demeure toujours une des priorités de notre conseil municipal.

Tel que je l'avais annoncé, des travaux ont eu lieu en 2014 sur près d'un kilomètre sur le chemin des Lacs à la hauteur du chemin du Lac-du-Raquetteur et d'un demi-kilomètre sur la rue Dufour. En plus de ces travaux, nous avons apporté une modification à la géométrie routière de l'intersection des rues de la Gare et Principale afin d'améliorer la sécurité des usagers dans ce secteur. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du Programme particulier d'urbanisme du secteur Lac-Carré. Finalement, à l'occasion des travaux de remplacement d'une partie du réseau d'aqueduc sur la rue du Paysan, nous avons modifié la géométrie routière de l'intersection avec le chemin du Lac-Quenouille afin d'améliorer la visibilité. Pour tous ces travaux, ce sont plus de 400 000 \$ qui ont été investis.

Au cours de la prochaine année, c'est le secteur du lac Colibri qui sera ciblé. En effet, plus de 500 000 \$ seront investis pour la réfection d'un tronçon d'environ deux km sur le chemin du Lac-Colibri, entre la route 117 et le chemin Poirier. Également, suite à la réception d'un avis du ministère des Transports nous informant de l'état du pont situé sur le chemin du Lac-Nantel Sud, nous devons cette année voir au remplacement de son tablier. Un montant de 20 000\$ est prévu à cet effet.

FLOTTE DES VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS

Le début de 2015 marquera l'arrivée d'un nouvel équipement qui servira aux opérations d'enlèvement de la neige. Suite à des essais au cours de l'hiver 2014, nous avons procédé à l'acquisition d'un souffleur adapté à nos rétrocaveuses. Le coût de cette acquisition (75 000\$ plus les taxes applicables), amorti sur dix ans, équivaut aux sommes qui auraient été affectées pour la même période à la location d'équipements servant au chargement de la neige.

Également, avant de devoir dépenser pour des réparations onéreuses, nous planifions le remplacement, à l'automne 2015 ou au printemps 2016, de notre rétrocaveuse John Deere 2002 qui atteindra bientôt la fin de sa durée de vie utile.

Pour terminer, nous procédons actuellement à l'analyse des différents équipements disponibles sur le marché pour l'entretien de nos trottoirs afin de remplacer notre tracteur actuel.

DÉNEIGEMENT

J'aimerais profiter de l'occasion pour vous rappeler que nos équipes travaillent à toutes heures du jour ou de la nuit pour vous offrir un service de déneigement adéquat. Afin de les aider à vous offrir le meilleur service, il est très important de voir à bien ranger vos bacs après les journées de collecte des matières résiduelles et de ne pas les placer dans la rue.



Alain Lauzon
Conseiller du district numéro 3

UN DERNIER TOUR DE PISTE EN URBANISME ET ENVIRONNEMENT

C'est avec un peu de regret que je cède mes responsabilités en urbanisme et environnement mais je suis persuadé que d'autres défis m'attendent auprès du comité des travaux publics, principalement en ce qui a trait aux réseaux d'égout et d'aqueduc puisqu'un gros projet s'en vient dans ce domaine au cours des prochaines années.

Pour ce qui est de la dernière année, 2014 en fut une de stabilité et de développement. Stabilité, car peu de nouveaux outils ou projets en urbanisme sont venus marquer le territoire. Développement, car les projets domiciliaires ont continué de grandir, notamment le projet Carré des Pins qui a ouvert sa troisième phase.

Nous avons également accueilli de nouvelles entreprises, notamment le restaurant le Routier et Petro T sur la route 117 ainsi que la Chocolaterie Hop la Vie dans le secteur Lac-Carré.

Dans les projets en environnement, nos intervenants saisonniers ont encore une fois sillonné les lacs de la Municipalité non seulement pour analyser la qualité de l'eau, mais également pour surveiller les travaux en rive.

Je profite de cette occasion pour rappeler à tous que des autorisations sont requises pour tous travaux dans la rive d'un lac ou d'un cours d'eau, que ce soit pour couper un arbre ou mettre en place un quai.

Pour faciliter l'accès à cette autorisation, le conseil municipal a éliminé les frais pour l'émission d'un certificat d'autorisation de travaux dans la bande riveraine. Nous espérons que maintenant, vous ferez l'effort de demander cette autorisation gratuite.

PROGRAMME DE TRANSFERT DE LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE

Suite à la conclusion d'une nouvelle entente entre les gouvernements provincial et fédéral dans le cadre du programme de transfert des revenus de la taxe d'accise sur l'essence, il nous a été confirmé l'octroi d'un montant pour nos infrastructures de 1 239 985 \$ réparti sur cinq ans.

C'est le programme gouvernemental qui édicte l'ordre de priorité des travaux pouvant être réalisés et c'est la mise aux normes et la mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux qui viennent au premier rang. Nous prévoyons donc mettre de l'avant le projet de construction du réservoir d'équilibre gravitaire pour le réseau d'aqueduc tel qu'il est prévu dans notre plan directeur des infrastructures qui, d'ailleurs, sera remis à jour au cours de l'année. Nous débuterons sous peu la planification du projet et l'octroi des contrats de services professionnels pour éventuellement débuter les travaux de construction au printemps 2016.

Ce réservoir gravitaire servira à balancer notre réseau d'aqueduc et permettra de soulager les puits de notre usine d'eau potable durant les périodes de forte consommation ou durant un incendie majeur. La particularité de ce réservoir est qu'il sera situé sur le Mont Blanc en amont du village Mt-Blanc, plus précisément entre les versants Faustin et Blanc nord. Rappelons-nous que lors de la cession à la Municipalité des infrastructures du village Mont Blanc, un terrain nous a été cédé dans le but d'y installer le réservoir projeté.

Point intéressant, l'aménagement d'un belvédère offrant un magnifique point de vue vers le nord est prévu à même la construction du réservoir.



André Brisson Conseiller du district numéro 4

LE DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Je dois l'avouer, la première année de ce nouveau mandat fut fertile en rebondissements. Tout d'abord, nous avons complété la planification du programme particulier d'urbanisme du secteur Lac-Carré et nous avons réalisé une première intervention découlant de ce plan : le réaménagement de l'intersection sud des rues de la Gare et Principale. Bien qu'il reste du travail à accomplir en 2015, cette intersection et ses abords présenteront un « look » complètement différent une fois les travaux complétés. Nous sommes particulièrement fiers de cet espace, car il représente la vision que nous voulons donner au secteur : mieux aménagé, plus convivial, plus dynamique et plus sécuritaire. L'accès aux boîtes postales a été amélioré,

les espaces pour le club de tennis La Relance également et un passage piétonnier a été mis en place. De plus, un programme de subvention à la rénovation et à l'aménagement des propriétés a été adopté pour encourager les propriétaires à soigner et à améliorer leurs propriétés dans le secteur.

La Municipalité a également acquis un terrain vacant situé face au viaduc Mont Blanc dans le secteur Saint-Faustin dans le but éventuellement de l'aménager à des fins de parcs et de halte routière. La Municipalité a d'ailleurs débuté un projet avec l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite-Nation et Saumon pour remettre en état le ruisseau et le milieu humide affectés par l'affaissement du sol.

Toujours dans l'objectif de favoriser un développement harmonieux et durable du territoire, la Municipalité a procédé à un appel d'offres public pour la vente d'un terrain situé à l'intersection de la rue de la Pisciculture, du chemin du Domaine-Lauzon et de la route 117. Des annonces devraient être faites incessamment par le promoteur retenu pour développer ce pôle situé à l'ouest du noyau villageois de Saint-Faustin. Notre objectif est de créer de nouvelles opportunités pour les entreprises souhaitant s'implanter sur notre territoire.

Au cours de l'année 2015, des travaux sont prévus pour planifier le développement de la zone industrielle et commerciale à l'est de Saint-Faustin et assurer sa croissance harmonieuse. Il était d'ailleurs dans les plans de la Municipalité de s'y intéresser depuis plusieurs années et c'est maintenant que nous nous y mettons. Le défi est de taille, car il faut renforcer l'existant tout en s'assurer d'un développement optimal pour la zone. Encore une fois, notre objectif est de créer des opportunités d'investissement.

L'aménagement d'un accès aux rives du lac Carré, sur la rue du Moulin est également à l'étude. L'objectif est de former un lien entre le lac, le parc linéaire, le parc de la gare et la rue Principale. Nous espérons être en mesure de faire une annonce dès ce printemps.

Finalement, la question du développement est omniprésente dans nos dossiers et nous croyons que les gestes que nous posons aujourd'hui sauront nous positionner avantageusement pour les prochaines années.



Jean Simon Levert Conseiller du district numéro 5

J'aimerais tout d'abord remercier les personnes, groupes et organismes, tant sportifs que culturels, qui participent activement à leur façon à la programmation de cours et ateliers qui se renouvèlent à chaque saison. Ceci aide grandement à faire bouger les gens de la Municipalité.

2014 fut l'année de la continuité... Nous avons eu quelques nouveautés bien sûr dans les activités, mais surtout une consolidation dans les loisirs existants.

La programmation de cours et ateliers a offert une panoplie d'activités visant à vous faire bouger et d'autres plus passives mais tout aussi intéressantes. Un peu pour tous les goûts quoi ! La programmation estivale à la gare quant à elle, fut une nouveauté. Nous y avons tenu des activités tout au long de l'été.

Que ce soit au 5 à 7 des bénévoles, au déjeuner du Maire, au bazar de la Gare, à la Fête du citoyen, à la Fête de Noël des enfants, ou, au niveau culturel, aux concerts du Festival Classique et à la semaine de la Culture

en fête, nous remarquons une augmentation de la participation citoyenne. Cela nous laisse croire que vous appréciez ce genre d'activités qui sont organisées pour vous et ça nous encourage à poursuivre nos efforts en ce sens.

Par ailleurs, vous avez sans doute remarqué les magnifiques décorations du temps des fêtes qui égayent différents endroits stratégiques de notre territoire. Nous aimerions bien l'an prochain que commerçants et citoyens suivent le pas et participent à faire de notre Municipalité un endroit vivant et festif.

Pour terminer, j'aimerais vous dire combien je suis heureux d'avoir participé à l'enrichissement de la municipalité, avec tous les acteurs, bénévoles et employés du milieu des loisirs et de la culture. Mes fonctions changeront pour l'année 2015 car je me vois confier d'autres tâches au sein du conseil municipal. Je vous dis MERCI à tous et j'espère vous rencontrer en 2015 dans l'une ou l'autre de nos activités.

CHANGEMENT DE DOSSIERS : L'URBANISME ET L'ENVIRONNEMENT

En ce début d'année déjà bien chargé, c'est avec enthousiasme que j'accepte les nouveaux dossiers qui me sont confiés, soit l'urbanisme et l'environnement, ainsi qu'une place au comité des travaux publics.

Un projet d'importance est déjà sur la table pour l'année à venir, soit la révision de la réglementation applicable aux développements et aux infrastructures. En effet, notre règlement sur les ententes de réalisation des travaux municipaux et tous les règlements connexes ont besoin d'une cure de rajeunissement et c'est avec intérêt que je participerai à l'avancement de ce dossier.

D'importantes énergies seront aussi consacrées à la rénovation du cadastre, laquelle devrait entrer en vigueur pour les rangs 6 et 7 au courant de l'année. Bien que cette opération soit réalisée par le Ministère des Ressources naturelles, une charge importante de travail incombe aux Municipalités à titre de « grand propriétaire terrien ». Nous profiterons de l'occasion pour procéder à une révision complète, de concert avec le service des travaux publics, de la propriété des chemins afin de régulariser certaines situations ambigües.

Du côté de l'environnement, la plupart des activités habituelles seront de retour, notamment la journée nettoyage à laquelle je vous convie déjà. Notre kiosque d'information sera de la plupart des grands événements municipaux pour vous ternir informés et nous poursuivrons nos inspections des lacs avec une attention particulière à la végétalisation des bandes riveraines. Nous constatons que certaines personnes ont perdu leurs bonnes habitudes par rapport à la protection des bandes riveraines, c'est pourquoi les employés du service redoubleront d'ardeur en 2015 dans le but de maintenir nos acquis au niveau environnemental.



Lise Lalonde Conseillère du district numéro 6

LA CULTURE, QUELLE AVENTURE!

C'est dans cette optique que j'entreprends ce nouveau défi qui s'offre à moi. Je serai représentante de la culture en 2015 et je compte bien faire partie de cette aventure avec en premier plan bien sûr, tous les acteurs qui

se trouvent sur notre territoire. Nous n'avons qu'à penser aux membres du Comité consultatif sur la culture, au Groupe d'art, à la Maison des arts et de la culture, à la Bibliothèque du Lac, aux organismes culturels (Cercle de fermières, Société d'histoire de la Repousse, Artisans sculpteurs) et à tous les bénévoles des événements se rapportant à la culture.

En 2014 les membres du Comité consultatif sur la culture ont planché sur la politique culturelle qui avait besoin d'être rafraichie. Pour 2015, nous travaillerons donc à mettre en place un plan d'action triennal en vue de réaliser des actions concrètes et ainsi favoriser la culture dans la Municipalité.

En attendant ce plan d'action, nous continuerons tout de même d'offrir des activités et événements culturels. D'ailleurs, nous travaillons à vous offrir une belle surprise pour le Festival Classique. Nous espérons bien dévoiler un « gros nom » dans cette programmation 2015. Nous aurons également un nouvel événement à vous proposer, Le Festival Brassicole qui rassemblera plusieurs micro-brasseries et qui aura lieu chez nous du 19 au 21 juin. Au

programme : conférences, dégustations et animation pour tous. Un rendezvous à ne pas manquer pour cette première édition.

Je vous invite également à visiter deux endroits où ça « grouille » culturellement et ce gratuitement : La Maison des arts et de la culture avec ses expositions plus surprenantes et intéressantes les unes que les autres, ainsi que la Bibliothèque du Lac, qui en plus des milliers de livres, offre des activités pour les plus petits et des conférences pour les plus grands.

N'oubliez pas non plus d'aller parcourir le Circuit culturel et patrimonial. Vous y découvrirez la richesse de notre municipalité. Procurez-vous le dépliant à l'hôtel de ville ou à la bibliothèque avant votre visite.

Sur ce je souhaite ardemment de profiter de l'une ou l'autre des idées d'activités énumérées ci-haut. La culture fait partie de Saint-Faustin-Lac-Carré et chaque citoyen doit se l'approprier.

Bonne année 2015!

VIE COMMUNAUTAIRE



Un mot du nouveau directeur général

C'est avec enthousiasme que j'ai accepté de relever ce nouveau défi à la direction de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré. Soyez assuré que je mettrai toutes mes compétences et connaissances au service de l'administration municipale. Je suis fier de faire partie de cette belle et grande équipe formée des membres du conseil municipal, des membres de la direction, des employés, bénévoles et citoyens de Saint-Faustin-Lac-Carré.

En terminant, je tiens à remercier le conseil municipal pour la confiance qu'il me témoigne en me confiant un rôle aussi important pour cette organisation.

Gilles Bélanger

Honneur aux bénévoles



C'est le 30 janvier dernier, lors du traditionnel 5 à 7 annuel, que les nombreux bénévoles œuvrant au sein des comités et organismes du milieu ont reçu les remerciements des membres du conseil municipal. À cette occasion, plus de 65 personnes se sont réunies pour souligner leur implication tout au long de l'année dans les diverses sphères d'activités offertes dans la communauté. Comme le disait Monsieur Poirier : « Quand on pense bénévolat, on pense souvent aux loisirs et à la culture mais dans une municipalité comme la nôtre, le bénévolat se conjugue de différentes façons : que ce soit au niveau de l'urbanisme ou de l'environnement avec nos comités consultatifs, ou pour de l'aide aux personnes désavantagées, malades ou esseulées, votre participation est toujours nécessaire et utile ».

À cette occasion, Monsieur Jacques Lambert s'est vu remettre le titre de bénévole de l'année, pour souligner son implication au sein du Groupe d'art qui administre la Maison des arts et de la Culture. Son sens de l'organisation et son implication dans les événements et activités de levée de fonds ont été soulignés à plus d'une reprise au cours de la soirée où une plaque du « bénévole de l'année 2014 » ainsi qu'une magnifique sculpture lui ont été remis pour souligner son grand dévouement depuis plus de dix ans.

Comme l'a mentionné le maire Monsieur Poirier : « Une implication bénévole comme la tienne, Jacques, ne peut pas passer inaperçue ».

Félicitations et merci encore pour ton implication.



Les monts de la Repousse et de l'Épouvante

Par Cécile Fleurant

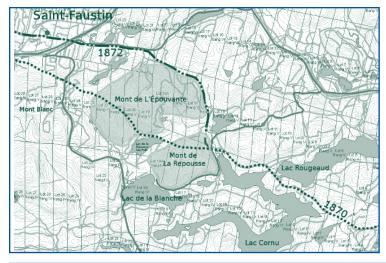
Par-delà « la Repousse » et « l'Épouvante », nos fondateurs arrivèrent ici et s'établirent dans l'actuelle municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré.

Ces termes, on ne peut plus évocateurs de la terreur éprouvée par nos colonisateurs devant ces montagnes de granit quasi infranchissables, se devaient d'être immortalisés.

La Société d'histoire de la Repousse, avec Jean-Yves Grandmaison comme porte-étendard de ce projet, se met à l'œuvre en mars 2013, pour demander à la Commission de toponymie du Québec d'officialiser le nom de ces monts. Pour ce faire, elle monte un dossier étoffé, basé sur la littérature d'époque, prouvant la justesse de ces appellations.

lci, un peu d'histoire s'impose. Avant le début de l'arpentage du canton de Wolfe, en 1864, seuls quelques colons s'étaient établis sur notre territoire. Mais pour répondre à l'appel du curé Labelle de coloniser de plus en plus au Nord, les nouveaux arrivants avaient besoin d'un véritable chemin à partir de Sainte-Agathe-des-Monts.

En 1870, après quelques expéditions, notamment avec le curé Labelle, une équipe s'affaire à aménager une route carrossable vers l'Ouest, en partant de Sainte-Agathe-des-Monts. C'est le chemin de la Repousse.



Les hommes rencontrent le lac Manitou, passent entre les lacs de la Grise et de la Brume, puis entre les lacs Rougeaud et Cornu pour se retrouver devant une montagne de granit déjà surnommée « La Repousse », qu'ils traversent de peine et de misère. Puis apparaît le lac au Poil, aujourd'hui appelé lac de la Ripousse. Ces travailleurs acharnés ne sont pas au bout de leur peine, car ensuite ils doivent franchir une autre montagne encore plus éprouvante : celle de l'Épouvante!

Puis, traversant l'actuel chemin des Lacs, ils terminent leur tracé, permettant ainsi, en 1871, la fondation d'une mission que le chanoine Maxime Leblanc nomme « La Repousse », du nom même de cette nouvelle route tant redoutée.

Mais la sinistre réputation de ce chemin, qui franchit les premières grosses montagnes rencontrées par les voyageurs depuis Saint-Jérôme, s'avère un frein à la colonisation. Alors, en 1872, un nouveau chemin est aménagé pour contourner le mont de l'Épouvante.

Revenons en 2013. Pour faire officialiser les monts de la Repousse et de l'Épouvante par la commission de toponymie du Québec, Jean-Yves Grandmaison se devait de fournir des arguments et documents pour appuyer sa demande. Se référant à des auteurs d'époque, notamment Arthur Buies, B.A.T. de Montigny, l'abbé Angelbert Sanschagrin, Raoul Blanchard, de même qu'à des historiens contemporains comme Danielle Soucy, Serge Laurin, Joseph Graham, Luc Coursol, la Société d'histoire de la Repousse réussit à démontrer, non seulement la justesse de ces appellations, mais aussi, et surtout leur situation géographique.

Finalement, en juin 2014, les démarches de notre vice-président portent ses fruits : la Société d'histoire de la Repousse reçoit l'attestation d'officialisation de la Commission de toponymie du Québec.

Les noms donnés aux lieux peuvent et doivent contribuer à nous rappeler notre histoire, nos origines. N'avons-nous pas comme devise : « Je me souviens »? La Société d'histoire de la Repousse, qui avait déjà choisi ce nom lors de sa fondation, voulait davantage : avant de tomber dans l'oubli, il fallait que ces noms, porteurs de notre identité, puissent s'ancrer dans notre mémoire collective en étant marqués à jamais sur des cartes géographiques. C'est maintenant chose faite.

Le programme est officiellement lancé!

La municipalité est fière de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et au bien-être de ses citoyens et souhaite que tous emboîtent le pas et prennent leur santé à cœur.

C'est le 30 janvier dernier, lors du lancement



officiel, que nous avons demandé à une quinzaine d'organismes et clubs de la municipalité d'être partenaires de ce programme. Nous comptons sur eux pour prendre soin de VOTRE santé.

Pour en savoir plus, visitez le

www.municipalite.stfaustin.qc.ca. Vous y trouverez des trucs et astuces pour vous aider dans vos défis.

CONNAISSEZ-VOUS L'INFAUSTIN?



C'est un bulletin d'information municipale diffusé par courriel et permettant d'être informés sur les services et activités offerts par la municipalité ainsi que sur les nouveautés et actualités municipales de toutes sortes.

Plus de 450 personnes sont abonnées. Inscrivez-vous!

Inscrivez-vous par courriel au <u>dirgen@municipalite.stfaustin.qc.ca</u> ou via le site internet <u>www.municipalite.stfaustin.qc.ca</u>

Stationnement de nuit

Le Service des travaux publics rappelle à la population que le stationnement de nuit, entre minuit et 7 heures, est interdit sur toutes les rues et chemins publics de la Municipalité, et ce jusqu'au 15 avril.

Nous demandons votre collaboration pour garder le territoire libre de tout véhicule afin de permettre aux équipes de déneigement d'assurer un service sécuritaire et de qualité.



BLOC-NOTES



Le 9-1-1 IMPORTANT

Le service 9-1-1 vous permet d'accéder à tous les services d'urgence (policiers, ambulance, pompiers...) EN PLUS DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA PROTECTION CANINE. Dans ces deux derniers cas, on utilise le 9-1-1 uniquement en cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de l'administration municipale: chemin inondé, arbre tombé sur la route, fuite d'eau, refoulement d'égout, chien ou autre animal dangereux.

BOTTIN TÉLÉPHONIQUE MUNICIPAL

• Hôtel de ville

100, Place de la Mairie,

Saint-Faustin-Lac-Carré, QC JOT 1J2

Téléphone: 819 688-2161

ou 819 326-0407 (Boîtes vocales accessibles

24 heures sur 24)

• Télécopieur: 819 688-6791

• Feux et appels d'urgence : 911

• Travaux publics: 819 688-2161 poste 224

• Site internet:

www.municipalite.stfaustin.qc.ca

Courriel: dirgen@municipalite.stfaustin.qc.ca

Bibliothèque du Lac
 64, rue de la Culture, Saint-Faustin-Lac-Carré
 819 688-5434

819 688-5434

 Régie intermunicipale des Trois-Lacs 100 Place de la Mairie (819) 681-3379 Courriel: info@ritl.ca

BULLETIN MUNICIPAL

Coordination:

Danielle Gauthier

Directrice géneerale adjointe

Service du greffe

Responsables politiques:

Pierre Poirier, maire

André Brisson, conseiller

Infographie et impression:

Imprimerie Léonard Inc.

Également disponible sur Internet au www.municipalite.stfaustin.qc.ca

Séances du conseil municipal

Le premier mardi de chaque mois à 19 h 30 à l'hôtel de ville, situé au 100, Place de la Mairie.

OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

DU LUNDI AU VENDREDI 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Pour dépôt de courrier en dehors des heures d'ouverture, utilisez l'ouverture dans la porte de la salle du conseil à l'hôtel de ville.